

Chapitre 1

La CSC et ses membres : entre transformations et constances

Fabrice Foubert, Pierre Hentiens, François Welter

Introduction

Comme organisation syndicale, la CSC tient notamment sa force et sa capacité d'agir et de réagir de ses affilié·e·s. En tant que premier syndicat du pays, elle connaît des évolutions notables dans la composition sociologique de ses membres, ce qui résulte à la fois de changements du paysage socio-économique, de la capacité d'une organisation syndicale à répondre aux besoins de ses membres (missions de services d'un syndicat) et à certains défis en termes d'affiliations. Au travers de quelques données statistiques, cette contribution n'a d'autre ambition que de poser certains constats sur la réalité et l'évolution des affiliations de la CSC en Belgique, et plus particulièrement en Wallonie et à Bruxelles.

D'emblée, il convient de baliser la portée de cette contribution sur les affiliations. Les données en la matière fourmillent, permettant parfois des

analyses très fines. Elles posent aussi d'importantes questions critiques: il conviendra d'y revenir. Les choix qui sont ici opérés, à savoir de se concentrer sur les réalités wallonnes et bruxelloises, tout en les recadrant, le cas échéant, dans la situation belge, imposent d'exploiter une base de données, dont les informations détaillées fiables remontent à l'année 2000. L'affiliation en Wallonie et à Bruxelles est donc étudiée pour la période 2000-2014. Autre considération à prendre en compte, faire émerger l'affiliation francophone dans un paysage institutionnel bruxellois bilingue relève d'une complexité qui ouvre la porte à davantage d'incertitudes sur l'exactitude des analyses que de véritables constats; c'est pourquoi Bruxelles est à considérer dans sa dimension bilingue et comprend donc le territoire de Bruxelles-Hal-Vilvorde.

La difficulté de quantifier le nombre réel de membres

La méthode de recensement des membres varie d'une époque à l'autre, mais aussi sur des périodes identiques. Sans trop s'appesantir sur des considérations méthodologiques, deux systèmes de comptage cohabitent. Certaines sources telles que les rapports administratifs des années 1980 comptabilisent les affilié-e-s sur base de la moyenne du nombre de cotisations perçues en une année¹. D'autres sources officielles et internes font une photographie du nombre de membres effectifs au 31 décembre de chaque année². Cela étant, dans le cadre de la recherche actuelle, la cohabitation de plusieurs méthodes de comptage des membres de la CSC n'a pas de réelle implication sur l'analyse de

l'évolution globale de l'affiliation, et ce pour trois raisons. D'abord, l'essentiel est de recourir à une seule série chiffrée, dont la constitution est cohérente de bout en bout, ce à quoi une certaine vigilance a été apportée dans la présente contribution. Ensuite, sous le prisme d'une vision du nombre total d'affilié-e-s à la CSC, l'ensemble des calculs converge vers des mouvements identiques. Enfin, l'exactitude des chiffres, au membre près, n'a de réelle importance que si la finalité est de resituer les données liées à l'affiliation du syndicat chrétien dans un contexte plus large (exemple : croisement avec le nombre de membres dans les autres organisations syndicales), ce qui n'est pas l'objet du chapitre.

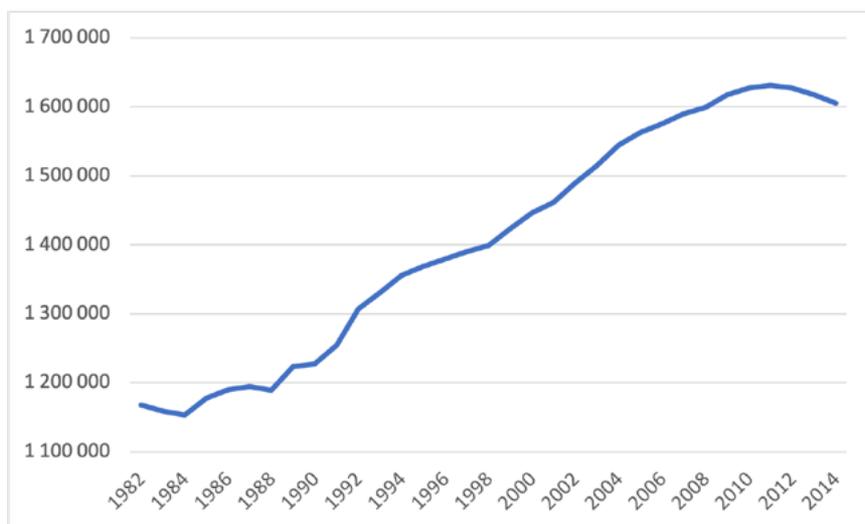
Approche globale

Des rangs qui ne cessent de s'étoffer (1982-2011)

Globalement, de 1982 à 2014, l'affiliation à la CSC est en augmentation constante, avec environ 400 000 membres en plus en une trentaine d'années. Après une évolution en dents de scie durant les années 1980, une analyse plus fine témoigne même d'une montée particulièrement importante de l'affiliation dans les années 1990 et 2000, avec une hausse moyenne annuelle supérieure à 15 000 nouveaux membres pour la première décennie et à plus de 20 000 pour la suivante.

Manifestement, les crises économiques des années 1980 et de la période post-2008 ne favorisent pas, en tout cas sur les temps moyen et long, une affiliation de masse auprès de la CSC. De ce point de vue-là, l'image d'un syndicat qui capitalise uniquement sur le service aux membres, et particulièrement le service Chômage, pour se renforcer, est à écarter. À l'inverse, sans minimiser les multiples restructurations et fermetures d'entreprises et les services que la CSC offre dans ces situations, l'organisation syndicale renforce ses rangs lors de périodes moins critiques sur le plan socio-économique, mais qui sont caractérisées par une concertation sociale vivace, sans pour autant être dénuées de tensions très fortes et d'échecs (exemple : Pacte global)³. Sans mettre de

Évolution du nombre de membres à la CSC en Belgique (1982-2014)



côté l'hypothèse d'une augmentation en parallèle de la population active au cours de ces périodes – elle est très forte dans les années 2000 –, les travailleurs et travailleuses avec et sans emploi trouvent un intérêt à s'affilier à la CSC pour les services qu'elle rend, mais aussi pour sa capacité

à représenter, à coaliser et à peser sur la concertation sociale. Face à ce mouvement continu à la hausse, la diminution globale du nombre de membres à partir de 2012 (et dans un sens qui ne semble pas s'inverser) interpelle; il conviendra d'y revenir.



État de l'affiliation par Luc Cortebecq au Conseil général du 24 septembre 2002

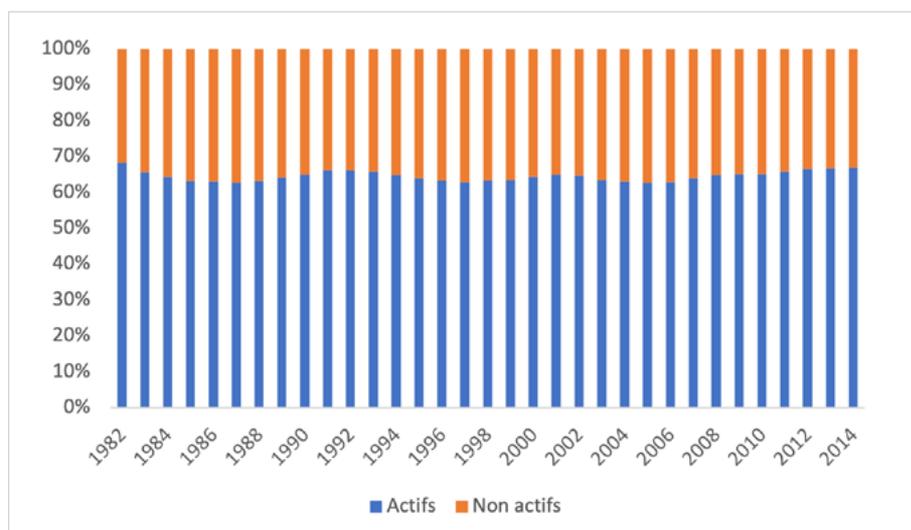
« Nous avons recueilli les fruits des restructurations réalisées dans les fédérations, les centres de services et les centrales. L'étude de la RU [Rijksuniversiteit] Gent et notre rapport administratif nous apprennent que nos effectifs syndiqués ont augmenté de 200 000 unités dans les années '90 et de 80.000 entre 1998 et 2002. Ce n'est pas rien, surtout à une époque où la situation économique était meilleure. Les chiffres montrent que le syndicat est encore crédible aux yeux des gens, qu'ils ont besoin du syndicat. »⁴

La dimension interprofessionnelle de la CSC à travers ses membres

Sur trois décennies, la répartition des membres de la CSC entre actifs et non actifs reste d'une constance évidente, les premiers représentant *grosso modo* 65% des affilié-e-s, la part des seconds s'élevant à environ 35%. Les chiffres de 2000-2014, qui permettent une analyse plus fine, montrent des variations par région, avec un taux d'actifs en Flandre qui tend davantage vers les 70%, quand celui-ci oscille autour de

60% en Wallonie et à Bruxelles. Cette observation statistique témoigne de l'importance de l'action interprofessionnelle. Outre le fait que celle-ci s'incarne aussi dans les questions liées à l'emploi et aux conditions de travail, elle a son importance pour un nombre d'affilié-e-s qui n'ont pas d'emploi, mais qui trouvent dans l'affiliation à la CSC des moyens de promouvoir et de défendre des droits individuels et collectifs, que ce soit via les services offerts par le syndicat chrétien ou par la capacité de celui-ci à construire des droits pleins et entiers pour des publics spécifiques (pensionné-e-s et prépensionné-e-s, travailleurs et travailleuses sans emploi).

Répartition des actifs et des non actifs à la CSC (1982-2014)



De la croissance à la décroissance

Globalement, se perçoit une augmentation continue du nombre d'affilié-e-s jusqu'en 2011, avant une diminution au cours des trois années suivantes. En une dizaine d'années, près de 180 000 personnes supplémentaires sont affiliées

après du syndicat chrétien. La progression la plus notable s'observe surtout en Wallonie et à Bruxelles, dès lors que le nombre de membres augmente de près de 20%. Le syndicat chrétien reste néanmoins une organisation fortement implantée en Flandre, représentant entre 62 et

66% du total des affiliations, de telle sorte que les évolutions générales du nombre de membres reflètent principalement cet ancrage flamand. En 2014, alors que les affiliations sont en baisse, la Flandre représente encore environ 62% des membres, 25% sont recensés en Wallonie et peu ou prou 12% à Bruxelles.

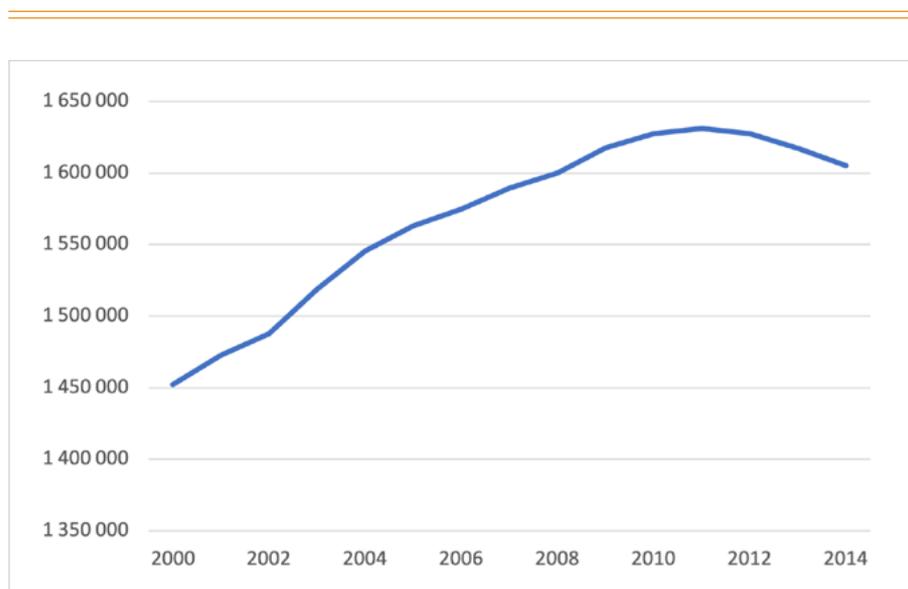
Indices de croissance des affiliations en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles (2000 et 2011)

	2000	2011
Flandre	100	106
Wallonie	100	126
Bruxelles	100	120

À partir de 2012, la CSC enregistre une baisse générale du nombre de ses affilié-e-s, tendance qui se poursuit les deux années suivantes. Cette diminution a des intensités différentes selon les régions et, dans le cas de la Wallonie, a une temporalité décalée. En

2014, elle est évaluée à 1,61% par rapport au seuil de 2011; elle est de 1,94% en Flandre et de 1,87% à Bruxelles. En Wallonie, le phénomène s'observe seulement à partir de 2013, pour atteindre une baisse de 0,66% en 2014 par rapport à 2012. Comment interpréter cette diminution? Les facteurs sont sans doute multiples et mériteraient une investigation à part entière, sous différentes facettes: nouveaux rapports à la militance? Adhésion plus lâche à une organisation structurée quelle qu'elle soit? Primeur de l'individualisme sur le sens du collectif? En tout cas, cette observation tord à nouveau le cou à une idée reçue selon laquelle les organisations syndicales tirent systématiquement parti des moments de crise économique pour augmenter leur nombre d'affilié-e-s. Car, les années 2012-2014 s'inscrivent dans la droite ligne de la crise économique, amorcée par la crise financière de 2008, et les mesures d'austérité. Au cours de cette période, l'économie belge traverse une passe difficile, avec des licenciements dans de nombreuses entreprises (ex: licenciement de 1 331 emplois sur 3 687 à Caterpillar en mars 2014), et les politiques de relance et la compétitivité sont des préoccupations centrales⁵.

Évolution des affiliations à la CSC en Belgique (2000-2014)



Poids des secteurs dans le temps – Wallonie/Bruxelles

En Wallonie et à Bruxelles, les quatre secteurs progressent en nombre absolu d'affilié-e-s entre 2000 et 2014. Les ouvriers et ouvrières constituent la part des membres la plus importante dans ces deux régions, par rapport aux secteurs publics, employé et aux jeunes. L'augmentation est toutefois plus significative dans le secteur public, parmi les employés et chez les jeunes. En quatorze ans, moins de 20 000 affilié-e-s supplémentaires proviennent du secteur ouvrier, alors qu'ils sont près de 40 000 employé-e-s en plus et 35 000 du secteur public. Une analyse détaillée de l'affiliation auprès des centrales, telles qu'elles sont organisées en 2014, soit après les réformes de ces structures, témoigne de très fortes progressions pour des organisations telles que la CNE, la CSC Services publics, la CSC Alimentation et services et Transcom. Quoique plus timide, une hausse des affiliations est également perceptible à la CSC Enseignement. À l'inverse, les centrales professionnelles davantage ancrées dans le secteur secondaire de l'économie connaissent un tassement plus ou moins sensible de leur nombre d'affilié-e-s.

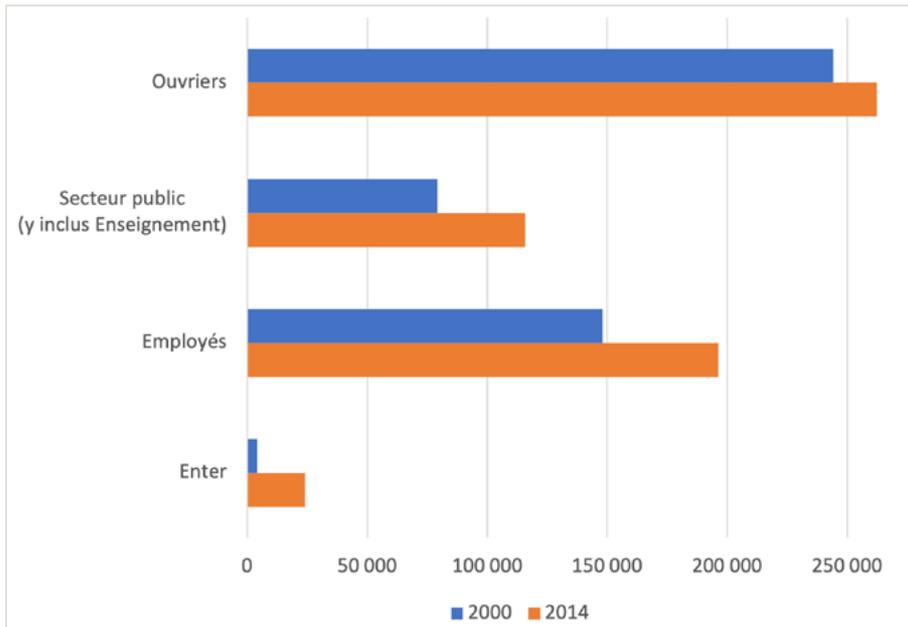
Il reste que l'évolution la plus notable est la forte hausse d'affiliation des jeunes, puisque, en une petite quinzaine d'années, ils comptent six fois plus d'affilié-e-s. Se perçoivent là les effets d'une volonté affichée de la CSC d'affilier davantage de jeunes et de mener d'intenses campagnes dans ce sens. À la charnière des années 1990-2000, les Jeunes CSC articulent des campagnes telles que « On n'engage plus... Engageons-nous! », des formations à destination des publics défavorisés, des étudiant-e-s et des futurs délégué-e-s et d'autres démarches innovantes avec un nouveau système d'affiliation, Ticket Jeunes, qui permet aux jeunes de 15 à 25 ans de s'affilier gratuitement. Dans la perspective de cette politique de sensibilisation et

Indices de croissance des affiliations par centrale en Wallonie et à Bruxelles (2000 et 2014)

	2000	2014
CSC Alimentation et services	100	138
ACV-CSC Metea	100	74
CSC BIE	100	99
Transcom	100	170
CSC Enseignement	100	108
CSC Services publics	100	182
CNE	100	138
ACV Puls	100	107
Ticket Jeunes/Enter	100	608

d'affiliation, ils sont notamment présents dans les festivals de Dour, de Nandrin, à Couleur café⁶. Au congrès d'octobre 2006, les Jeunes CSC et ACV Jongeren proposent une nouvelle campagne avec un même nom, Enter, pour plus d'efficacité et de proximité avec les jeunes dans la diffusion de cette campagne. Selon le rapport d'activité 2006-2008, cette initiative porte ses fruits: sur tout le pays, le nombre d'affilié-e-s Enter augmente de 5 620 membres en deux petites années. En juin 2008, 61 700 jeunes seraient affiliés à Enter, et 90 % d'entre eux continueraient à payer leur affiliation une fois sortis du système. Les Jeunes CSC et ACV Jongeren font le constat « que l'affiliation des cotisants de moins de 30 ans progresse beaucoup plus là où l'affiliation à Enter est davantage développée »⁷. En 2014, ils sont près de 25 000 jeunes affilié-e-s à Enter, en Wallonie et à Bruxelles.

Évolution des affiliations par secteur en Wallonie et à Bruxelles (2000 et 2014)

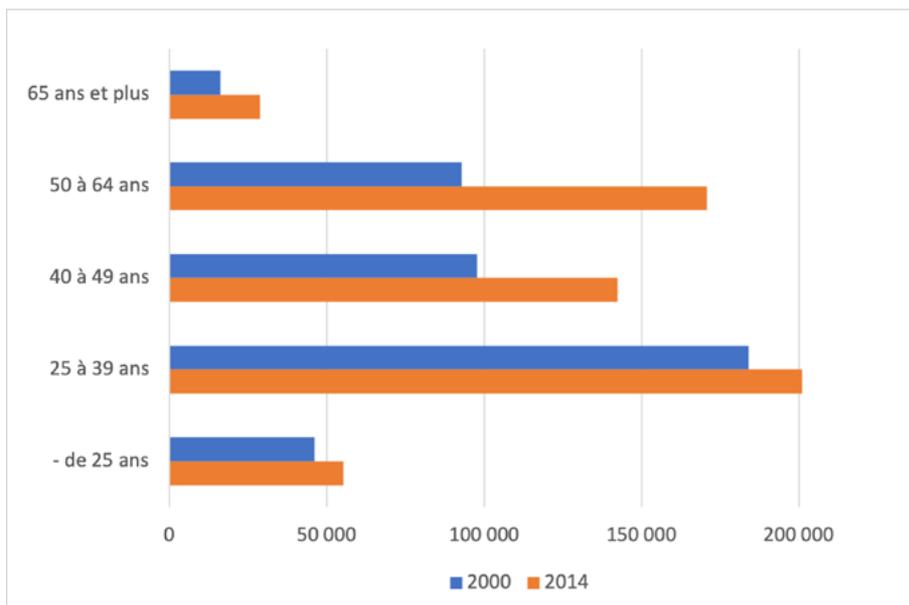


Pyramide des âges – Wallonie/Bruxelles

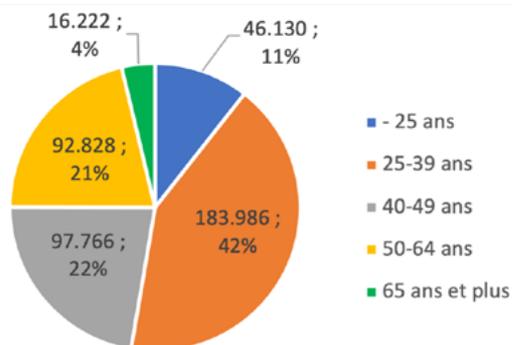
En chiffres absolus, chaque tranche d'âge augmente de 2000 à 2014. L'image d'un syndicat à la base vieillissante apparaît clairement dès lors que les augmentations d'affiliations sont les plus fortes dans les tranches 40-49 ans et 50-64 ans. Une analyse plus fine de la structure sociologique des affilié-e-s montre que, en 2000, les moins de 25 ans et les quarantennaires représentent encore plus de 50% des membres (53%). En 2014, ils n'en représentent plus que 43%. Certes, la CSC suit d'une certaine façon un phénomène qui la dépasse, à savoir le vieillissement de la population et donc aussi de

ses membres⁸. Cependant, cette part qui se réduit exprime aussi le fait que la base syndicale peine à se renouveler, malgré l'attention spécifique que le syndicat chrétien porte aux jeunes, notamment au travers des Jeunes CSC et des politiques d'affiliation ciblée. Cette observation replace dans leur juste proportion les effets des campagnes Ticket Jeunes et Enter. Il convient toutefois d'établir une distinction entre les affilié-e-s et les délégué-e-s. Car, lors des élections sociales de 2012, près de la moitié des candidate-s de la CSC, à l'échelle nationale, ont moins de 45 ans⁹.

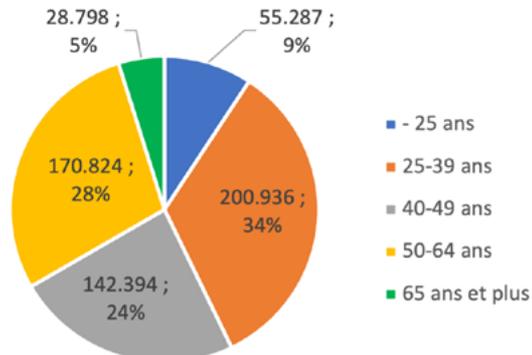
Évolution des affiliations en Wallonie et à Bruxelles par tranche d'âges (2000 et 2014)



Répartition par tranches d'âge des affilié-e-s (2000)



Répartition par tranche d'âge des affilié-e-s (2014)





Campagne d'affiliation Ticket Jeunes, s.d.

(CARHOP, coll. affiches,
n° 1531)

Vers la parité ?

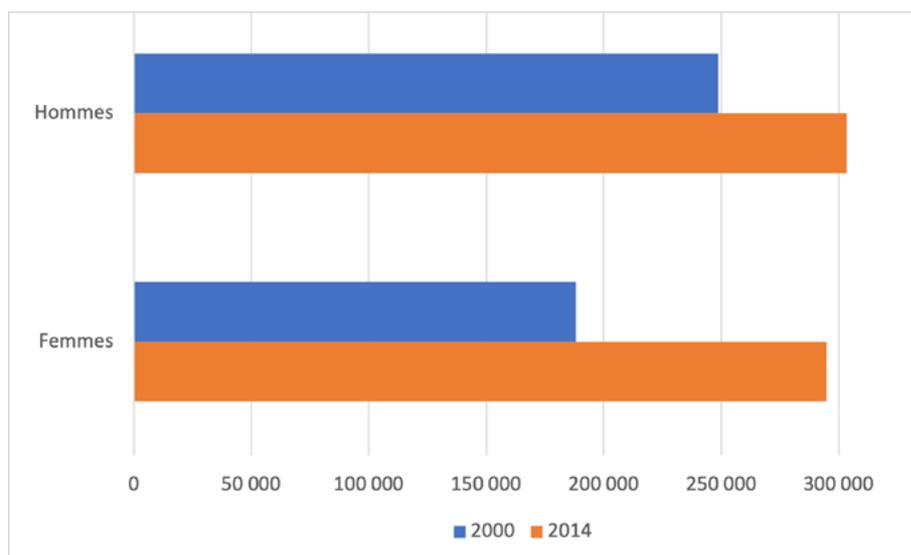
La féminisation des rangs de la CSC wallonne et bruxelloise en une quinzaine d'années est un phénomène en constante augmentation. Alors qu'elles ne représentent encore que 43,06% des affilié-e-s en 2000, les femmes atteignent presque la parité en 2014 (49,29%). Cette hausse substantielle n'est sans doute pas étrangère au renforcement de centrales professionnelles telles que la CNE ou la CSC Alimentation et services, notamment, qui couvrent des secteurs d'activité largement féminins¹⁰. En même temps, cette réalité met en lumière une distorsion qui s'observe au sein même des structures syndicales et au niveau des délégué-e-s. La presque parité au niveau de la base ne se reflète pas dans toutes

les instances de la CSC. Un rapide panorama montre que, globalement, les postes à responsabilité restent principalement occupés par des hommes. En 2014, le Bureau national compte, par exemple, moins d'une dizaine de femmes, pour plus du double d'hommes. Quant aux centrales et aux services, ils sont principalement dirigés par des hommes. Dans la lignée des résolutions votées aux congrès depuis 1998, le syndicat chrétien ne reste toutefois pas inactif pour que les femmes soient davantage représentées dans les structures. Il multiplie les mesures pour objectiver la représentation des femmes, travailler à une plus grande représentativité de celles-ci et introduire une approche genrée des questions syndicales.

D'autre part, la part des femmes sur les listes aux élections sociales reste un enjeu permanent dans les entreprises. Elle est même une préoccupation majeure dans les années 2000, avec des effets notables d'élections en élections. Au

terme des élections sociales de 2012, il apparaît effectivement que le nombre de déléguées continue à augmenter, sans toutefois atteindre la parité, et la CSC semble plus proche de ce seuil que la FGTB et la CGSLB¹¹.

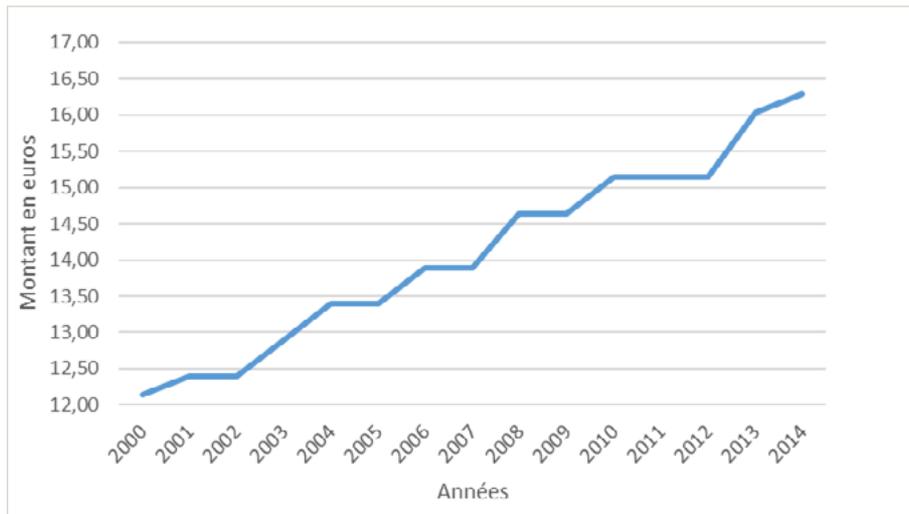
Évolution et répartition par sexe des membres de la CSC en Wallonie et à Bruxelles (2000 et 2014)



Les cotisations : un double enjeu pour un syndicat

Le montant des cotisations est un sujet qui anime régulièrement le Conseil général et le Bureau national de la CSC. Son évolution à travers le temps témoigne d'une question qui est fortement débattue au sein de l'organisation syndicale. La physionomie d'un graphique fait de hausses et de plateaux montre que le Conseil général s'accorde sur des montants d'application pendant plusieurs années, avant que la question soit à nouveau remise en débat. Au début des années 2000, l'idée d'une indexation automatique qui tienne compte de l'indice à la consommation et qui soit d'application sans validation du Conseil général est déjà avancée ; elle sera appliquée une vingtaine d'années plus tard.

Évolution du montant à taux plein des cotisations dans le secteur privé (2000-2014)



Les discussions sur le montant des cotisations se cristallisent autour de deux enjeux. Primo, celles-ci constituent une part essentielle du financement de l'organisation syndicale. Des instances comme le Conseil général réfléchissent à la hausse des cotisations demandées aux membres dans la perspective du maintien, voire du renforcement, des moyens d'actions de la CSC. Le financement des salaires des permanent·e·s, d'une infrastructure informatique capable de répondre aux besoins de ses travailleurs et travailleuses, d'une part, et des membres, d'autre part, d'une réorganisation et d'une spécialisation des services, de la capacité du syndicat à couvrir les jours de grève, en dépend en partie. Les augmentations de cotisations s'accompagnent ou découlent toujours d'une réflexion sur la meilleure manière de fonctionner et sur les missions prioritaires du syndicat.

Secundo, la CSC est amenée à se positionner dans une logique de concurrence vis-à-vis des autres organisations syndicales et particulièrement de la FGTB. En 2002, Luc Cortebeek fait le constat que «l'écart des montants de cotisation avec ceux de la FGTB continue à augmenter». Cette réalité n'est pas à minimiser en termes de possibilités d'affiliation et de maintien de celle-ci. Les centrales et les fédérations rapportent qu'elles sont mises en difficulté dans la concurrence avec les autres syndicats. De surcroît, la diversité des profils parmi les membres exige de positionner le curseur sur un montant qui ne conduise pas à une désaffiliation. Les organisations négocient donc âprement les cotisations pour certains publics (les non-actifs, les travailleurs et travailleuses des ateliers protégés)¹².



Conclusions

Au terme de ce rapide parcours de l'affiliation à la CSC, des axes forts émergent. D'une part, le syndicat chrétien est indéniablement une organisation qui se renforce de manière (presque) continue par une augmentation du nombre de ses membres. Premier syndicat de Belgique, initialement par le biais de sa composante flamande, il ne cesse de coaliser également davantage de travailleurs et travailleuses, avec ou sans emploi, en Wallonie et à Bruxelles. Le croisement de ce constat avec l'analyse des résultats des élections sociales durant les années 2000, période à partir de laquelle la CSC devient aussi le syndicat majoritaire en Wallonie et à Bruxelles, témoigne d'ailleurs que celle-ci s'affermirait grâce à la confiance que les travailleurs et travailleuses lui accordent pour sa crédibilité et la qualité de ses actions ainsi que de ses services. Ces progressions mettent

en exergue le fléchissement amorcé à partir de 2012: celui-ci mériterait une analyse approfondie, sur un temps plus long et en corrélation avec la situation d'autres organisations syndicales, des causes d'une diminution de l'affiliation. Il n'est d'ailleurs pas impossible que l'examen du tassement plus fort en Flandre, qu'en Wallonie et à Bruxelles, mette en lumière des spécificités communautaires.

D'autre part, prendre en considération ses membres dans leur diversité reste un défi majeur pour la CSC. Se profile là toute l'importance d'une action interprofessionnelle qui doit intégrer des défis tels que le vieillissement et l'affiliation sur le long terme de nouveaux membres, l'importance de disposer d'organisations représentatives de leurs membres et l'évolution de la structuration du monde du travail. ||

Notes

- 1 CSC. *Rapport d'activité administratif 81-84*, Bruxelles, s.d., p. 6.
- 2 CSC. *Rapport administratif 2010*, Bruxelles, s.d., p. 12.
- 3 À ce propos, voir Partie 2. Chapitre 8, p.500-501
- 4 CARHOP, fonds CSC, rapport du Conseil général de la CSC du 24 septembre 2002.
- 5 CSC. *Rapport d'activité 2012-2014*, Bruxelles, (2014), p. 11; «Caterpillar ferme son usine en Belgique: le choc», dans Site Web: [tv5monde.com](https://information.tv5monde.com/info/caterpillar-ferme-son-usine-en-belgique-le-choc-126108#:~:text=Le%20constructeur%20d'engins%20de,r%C3%A9gion%20qui%20accuse%20le%20choc.), mis en ligne le 2 septembre 2016 URL: <https://information.tv5monde.com/info/caterpillar-ferme-son-usine-en-belgique-le-choc-126108#:~:text=Le%20constructeur%20d'engins%20de,r%C3%A9gion%20qui%20accuse%20le%20choc.>, page consultée le 18 novembre 2022.
- 6 CSC. *Rapport d'activité 1998-2000*, Bruxelles, (2000), p. 39; *CSC. Rapport d'activité 2004-2006*, Bruxelles, (2006), p. 64.
- 7 CSC. *Rapport d'activité 2006-2008*, Bruxelles, (2008), p. 58.
- 8 À ce propos, voir notamment les projections démographiques du Bureau fédéral du Plan: BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN, «Évolution de la population belge d'ici 2070: éclairage sur la panne de fécondité à moyen terme et confirmation du vieillissement de la population à long terme», 24 janvier 2019, dans Site Web: [plan.be](https://www.plan.be/press/communique-1857-fr-evolution-de-la-population-belge-d-ici-2070-eclairage-sur-la-panne-de-fecondite-a-moyen-terme-et-confirmation#:~:text=Associ%C3%A9%20%C3%A0%20une%20esp%C3%A9rance%20de,entre%2018%20et%2066%20ans) URL: <https://www.plan.be/press/communique-1857-fr-evolution-de-la-population-belge-d-ici-2070-eclairage-sur-la-panne-de-fecondite-a-moyen-terme-et-confirmation#:~:text=Associ%C3%A9%20%C3%A0%20une%20esp%C3%A9rance%20de,entre%2018%20et%2066%20ans>, page consultée le 18 novembre 2022.
- 9 CSC. *Rapport d'activité 2010-2012*, Bruxelles, (2012), p. 12.
- 10 *Un syndicat en mouvement. La Centrale nationale des employés 1980-2019*, Nivelles, CNE, 2019, p. 79-87.
- 11 Pour le détail des mesures mises en œuvre par la CSC pour favoriser une meilleure représentativité des femmes et le traitement genré des questions syndicales, voir Partie 1. Focus 1, p. 55-57, 71-72, 75-76.
- 12 CARHOP, fonds CSC, rapport du Conseil général de la CSC du 24 septembre 2002.